



APPEL DE CANDIDATURES

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La Ville de Bromont est à la recherche de citoyens intéressés à combler deux (2) des postes qui seront vacants au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU) à compter de novembre 2015.

Le CCU est constitué en vertu d'un règlement de la municipalité conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A-19.1)*. Il est composé de deux conseillers municipaux, de six citoyens résidents et est assisté par le personnel du service de l'urbanisme de la Ville de Bromont.

Le conseil confie au comité le soin d'étudier et de faire les recommandations en matière de dérogations mineures, de plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A), d'usages conditionnels et autres demandes en lien avec l'aménagement du territoire. Ce comité se réunit une fois par mois en séance régulière, tôt le matin à 7 h 30 et à l'occasion en séance extraordinaire puis soumet ses recommandations au conseil municipal.

Les citoyens intéressés à poser leur candidature doivent transmettre une lettre d'intérêt accompagnée de tout autre document pertinent, dans laquelle ils exposeront leurs compétences, expertise ou formation en matière d'architecture, de construction, d'architecture du paysage ou d'urbanisme représentant des atouts significatifs pour siéger au sein de ce comité. La durée du mandat de chaque membre citoyen est de deux (2) ans.

Si le défi vous intéresse, veuillez acheminer votre candidature avant le **9 octobre 2015** à l'adresse suivante :

**Service de l'urbanisme, de la planification et du développement durable
Ville de Bromont
88, boulevard de Bromont
Bromont (Québec) J2L 1A1**

Ou par courriel à l'adresse suivante : ccubromont@bromont.com

Pour toute information supplémentaire, prière de communiquer avec M. Jean-François Vachon au 450-534-2021.